

	Département de l'Isère		République française	Envoyé en préfecture le 28/07/2026 Reçu en préfecture le 28/07/2026 Publié le 28/07/2026 ID : 038-213801145-20260723-202668-DE
	N° 2026 - 68	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		
23/07/2026	Avenant n° 2 au marché signé avec la SARL MOUNARD TP RHONE Lot n° 15 - Développement du cœur de village »			

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 28/07/2026

ID : 038-213801145-20260723-202668-DE



Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 15 + 3 pouvoirs

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois juillet,

Le Conseil Municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal 9 Rue du 8 mai 1945, maison communale temporaire, sous la présidence de M. Vincent CHORON, Maire.

Date de la convocation : 19/06/2026.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 21/06/2026 par messagerie.

Présents : BENALI Jessika. BERNARD Christophe. CHORON Vincent (pouvoir d'Yvan Bastien). COMTE Elisabeth. DEGAS Sylvie. DEYRIEUX Caroline (pouvoir de Stéphane Dardier). FERNANDES Ghislaine. FONTANA Julien. GONCALVES Patrick. LARUE Christelle. LAVIGNE Isabelle. LIBERO Franck. MERNISSI Chakib. MODRAK Bérénice. RIBEYRE Ludovic (pouvoir de Jérôme MOURLON).

Excusés : BASTIEN Yvan (pouvoir à Vincent Choron). DARDIER Stéphane (pouvoir à Caroline Deyrieux). DUMAS Christophe. MOURLON Jérôme (pouvoir à Ludovic Ribeyre).

Les pouvoirs ont été déposés en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Sylvie Degas, secrétaire de séance.

M. le Maire expose au Conseil municipal que suite à la validation de l'option n°1 « Aire de jeux », présente au marché du lot n° 15 de l'opération « Développement du cœur de village », dont la SARL MOUNARD TP RHONE est titulaire, elle a été introduite administrativement par la proposition d'un avenant n° 2 avec une incidence financière, telle que :

- Option n° 1 : Aire de jeux présente au marché du lot n° 15 - VRD et Espaces verts
- Montant du marché + avenant n° 1 : 433 334 € 39 HT + 17 561 € 15 HT = 450 895 € 54
- Montant de l'avenant n° 2 (plus-value) : **21 786 € 56 HT**
- Augmentation de **5.03 %** du « marché initial »
- Le nouveau montant du marché s'élève désormais à 472 682 € 10 HT

Cet avenant a été signé le 30 janvier 2026 mais est erroné. De plus, une délibération est nécessaire afin de pouvoir régler les factures correspondantes car l'écart introduit par ce second avenant est supérieur à 5 % du montant initial du marché.

Il lui demande de bien vouloir se prononcer sur la régularisation concernant cet avenant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis favorable à cet avenant n° 2 du lot n° 15, d'un montant de 21 786 € 56 HT, dont le nouveau montant s'élève désormais à 472 682 € 10 HT, soit une augmentation de **5,03 %** du « marché initial »,

Dit que cette dépense supplémentaire sera imputée en section d'investissement au chapitre 23, Immobilisations en cours,

Dit qu'un exemplaire de cet avenant n° 2 restera annexé à la présente,

Autorise M. le Maire à signer cet avenant n° 2 avec la **SARL MOUNARD TP RHONE** et tout autre document afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme, le 27 juillet 2026,

Le Maire,
Vincent CHORON



La secrétaire,
Sylvie DEGAS





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 02 corrigé¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE CLONAS SUR VARÈZE
Mairie – 1 Place de la Mairie
38550 CLONAS SUR VARÈZE
T. : 04 27 87 01 66
commune@clonas.fr
SIRET : 213 801 145 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

- MOUNARD TP RHONE – 2, impasse de l'artisanat – 38 150 ROUSSILLON – mtprphone@mounardtp.fr – 06.64.16.10.22 – Siret : 985 166 164 00014
- MOUNARD TP – 291 Z.I Le Rivet – 07 100 BOULIEU LES ANNONAY – t.mounard@mounardtp.com – 04.75.33.17.14 – Siret : 344 031 919 00030
- LAQUET – GROUPE VERIDIS – 26 210 LAPEYROUSE MORNAY – 04.75.31.91.88

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'un petit immeuble collectif de 4 logements et de 2 commerces avec un niveau de garages semi-enterrés, ainsi que la restructuration de l'entrée de la médiathèque avec un accès PMR, et place arborée.
Lot n°15 – VRD – ESPACES VERTS

■ **Date de la notification du marché public :** 15 juillet 2024.

■ **Durée d'exécution du marché public :** 24 mois y compris période de préparation de 2 mois ou jours.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 433 334,39 €
- Montant TTC : 520 001,27 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Nouveau montant du marché suite à l'avenant n°01:

- Montant HT de l'avenant n°01 : 17 561,15 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 450 895,54 €
- Montant TTC : 541 074,65 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Validation de l'option n°01 Aire de jeux présente au marché du lot n°15 – VRD et Espaces Verts.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant n°02 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 21 786,56 €
- Montant TTC : 26 143,87 €
- % d'écart introduit par l'avenant n°02 : **5,03 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 472 682,10 €
- Montant TTC : 567 218,52 €

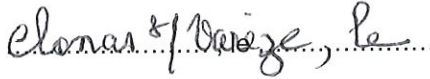
E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
		 Signature numérique de Florent Michael TALLARON Date : 2026.07.27 16:27:47 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : 

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)